Une	Page 2	Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	santé	Économie	SICTOM	Travaux	Infos	C'est du passé	Agenda

NOYANT D'ALLIER

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

EDITO

Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

Notre vie actuelle est rythmée par la lutte contre le COVID19.

Depuis peu de temps, la Communauté de Commune Bocage Bourbonnais est autorisée par la préfecture à mettre en place un centre de vaccination sur notre territoire. Nous avons sollicité les personnes de 75 ans et plus qui souhaitent la vaccination pour l'organiser.

À la MARPA, 13 résidents et des membres du personnel ont reçu la première injection le 06 mars 2021. Pensons à nos anciens et aux personnes fragiles en se faisant vacciner dès que possible afin de retrouver une vie normale.

Rester vigilant face au COVID19, c'est nous préparer à des temps meilleurs pour la fin du printemps et l'été.

Le Conseil de l'ordre des Médecins prend du retard pour examiner le dossier du Docteur Covaciu, ce qui retarde son installation.

La Petite Épicerie a ouvert ses portes début février rue de Rues, en attendant les travaux du local de l'ancienne boucherie. Nous souhaitons une pleine réussite à Audrey et Matthieu. Ils sont à votre écoute pour connaître vos besoins.

Tous nos commerces de proximité sont une richesse pour notre village. Sachons les préserver en leur rendant visite régulièrement.

Excellente santé à tous.

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h.
ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdalllier.fr

Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !

santé

Le personnel de santé s'étoffe sur Noyant

Après les départs du médecin (retraite) et du pharmacien, l'ancienne municipalité et l'équipe actuelle ont cherché à accueillir de nouveaux professionnels de santé.

L'arrivée de **Mme Béatrice Le Bray, Docteur en Pharmacie** a été une première étape importante. Cela a permis au cabinet spécialisé dans la recherche de médecins, mandaté par la mairie, d'approfondir les recherches.

Le **Docteur Covaciu** a séjourné dans le village cet été et a entamé les démarches pour son installation sur Noyant dans le cadre du Pôle de santé « Souvigny - Besson - Noyant ». Son dossier est examiné par le Conseil de l'Ordre des médecins qui a repoussé plusieurs fois les délais pour apporter une réponse.

Delphine Guyot, infirmière, est venue rejoindre **Cécile Bertin** dans son cabinet depuis déjà quelques temps.

Mélanie Chavret a intégré en février 2021 le cabinet de notre kiné **Nicolas Giuliani** en tant que kinésithérapeute - osthéopathe.

Aujourd'hui c'est **Marie Pierre Combezoux**, sophrologue, qui s'installe 18 place du Marché (à côté du salon de coiffure).

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 15h30 à 19h
le samedi
de 9h à 12h30
fermeture mercredi après-midi

NICOLAS GIULIANI
masseur - kinésithérapeute D.E.
06 13 40 78 87
04 70 35 65 88

Mélanie Chavret
Osthéopathe
kinésithérapeute
06 60 14 30 42
en 2021

CABINET INFIRMIER

Sophrologie

Marie Pierre Combezoux
Sophrologue diplômée
18 place du marché
06 83 27 91 99
en 2021

Cécile BERTIN
Infirmière
Diplômée d'Etat
Soins à domicile
Ou sur rendez-vous au cabinet
06 03 73 24 95

Marie Ange Barbier,
diététicienne, habite Noyant
et exerce à Bourbon l'Arch.
06 83 73 07 43

Delphine GUYOT
Infirmière Diplômée d'Etat
Tel: 06 03 73 24 95

Acteurs Économiques

La Petite Épicerie

Bonjour Audrey Amadon, vous avez ouvert la Petite Épicerie après la fermeture du Petit Casino. Pourriez-vous vous présenter pour les lecteurs de la gazette :

Les grands-parents de mon mari étaient bouchers charcutiers à Noyant. J'ai eu une première vie professionnelle dans le monde du spectacle. Nous sommes revenus vivre à Noyant, à côté de la maison familiale, pour commencer une nouvelle aventure.
La Chambre du commerce m'a aidée et formée pour ce projet commercial.

Quels produits proposez-vous à la Petite Épicerie ? Comment choisissez-vous les produits que vous vendez et quels sont vos fournisseurs ?

Je m'approvisionne principalement localement (SICABA - Allier Volaille - Ferme de Villars - fromagerie Deret…). Les fruits et légumes viennent d'un grossiste moulinois mais dès les beaux jours je favoriserai les maraichers locaux.
Le choix de mes produits évolue selon les demandes des clients. Il ne faut pas hésiter à commander des produits particuliers.

Dans quelques mois vous allez vous installer sur la place du village, dans l'ancienne boucherie-charcuterie, lorsque les locaux auront été rénovés par la municipalité. Vous aurez beaucoup plus de place. Quelle sera la différence avec ce que vous proposez actuellement en magasin ?

Je vais garder le même esprit en proposant plus de produits et en améliorant la présentation de mon magasin notamment grâce aux vitrines.
Je souhaite que ce commerce soit convivial et un lieu de rencontre.

Quels sont les premiers retours de vos clients ?

Je n'ai que de bons retours pour l'instant. J'ai été surprise par le nombre de demandes de produits locaux et bio.

Quel message aimeriez-vous faire passer auprès des Noyantais ?

Je remercie tous les Noyantais pour leur accueil ainsi que la municipalité actuelle et la précédente qui ont largement contribué à ce que ce projet aboutisse.

Guy Dauchat Adjoint au Maire
en charge de la communication

Masalchi

J'aimerais vous emmener au pays des senteurs, des couleurs et des saveurs.
Masalchi a été créé par Guillaume Witrant, globe-trotter qui a posé les bagages en 2009 à Noyant d'Allier, après avoir été enivré par les senteurs des épices du bout du monde.

Cette entreprise transforme les matières végétales venues d'une dizaine de pays, en les passant sous la meule de pierre et en les torréfiant pour en garder toute la richesse visuelle, olfactive et gustative.
Aujourd'hui, Masalchi c'est :
50 tonnes d'épices Bio pour 130 références vendues par an, conditionnées dans 600 000 contenants divers.

Pour ma part, j'ai pu y trouver une épice que je recherchais depuis très longtemps... La poudre de réglisse... Que du bonheur !

Bernard Delille Adjoint au Maire
en charge du commerce et de l'artisanat

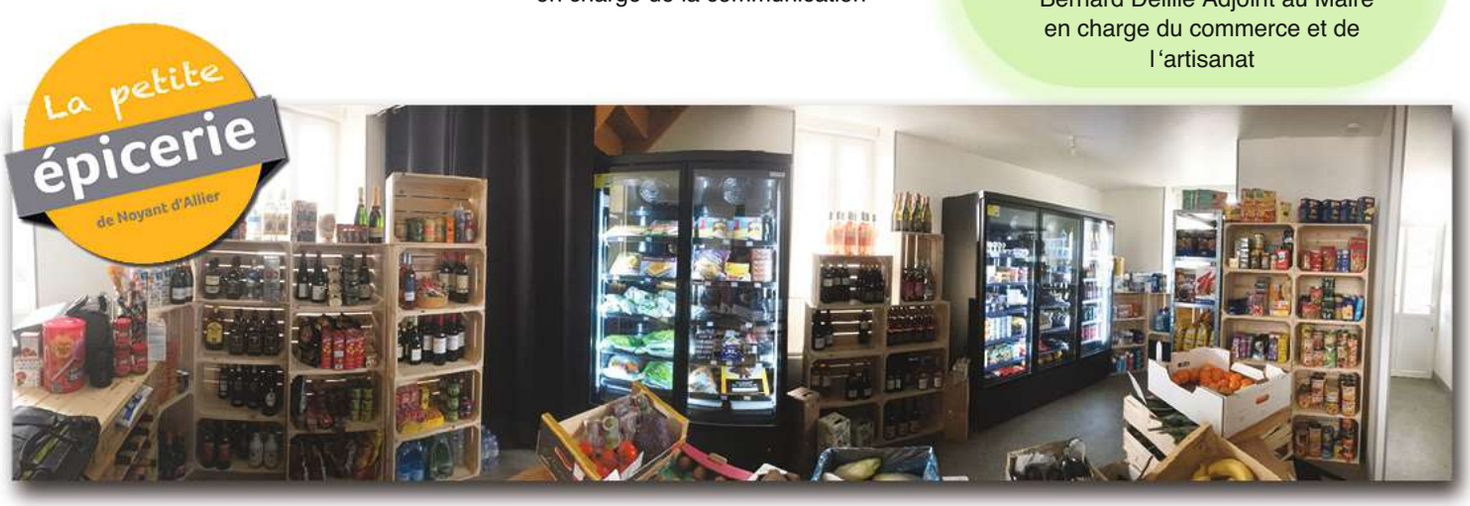

SICTOM

Pour recevoir votre badge

Bulletin d'adhésion pour les habitants du SICTOM Sud-Allier (cf. carte)

Cocher les cases correspondantes

☐ PARTICULIER

Nom | Prénom

☐ PROFESSIONNEL ☐ COLLECTIVITÉ ☐ ASSOCIATION

Activité

Code APE/NAF

N° SIRET/SIREN

Dirigeant (nom/prénom)

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Courriel

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour les PARTICULIERS - 2 justificatifs obligatoires

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (au choix : photocopie de la facture d'eau/gaz/électricité/téléphone ou quittance de loyer)
- Pièce d'identité (photocopie de la carte d'identité, passeport ou permis de conduire)

Pour les PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS - 2 justificatifs obligatoires

- Papier à entête commercial avec RCS/SIRET/adresse
- Extrait Kbis ou certificat d'identification du répertoire national des entreprises

J'ai pris connaissance que mes données personnelles seront utilisées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et que les documents fournis seront détruits par incinération après leur enregistrement.
Votre signature vaut acceptation des dispositions ci-dessus.

Date et signature (+ cachet pour les professionnels)

Bulletin à retourner complété

SICTOM Sud-Allier
10 rue des Bouillots - 03500 BAYET - 04.70.45.51.67
contact@sictom-sud-allier.fr

Les horaires des déchetteries

HORAIRES	PÉRIODES	MARDI MERCREDI	JEUDI VENDREDI	SAMEDI
TRONGET 06.73.67.36.73	ÉTÉ du 01/03 au 31/10	8h / 12h	14h / 17h45	8h / 12h
	HIVER du 01/11 au 29/02	8h30 / 12h	13h30 / 16h45	8h30 / 12h
Fermées les dimanches, lundis et jours fériés				

ACCÈS DÉCHETTERIE DE TRONGET

Petit rappel :
Noyant dépend du SICTOM Nord Allier et la déchetterie la plus proche est celle de Coulandon.
La déchetterie de Tronget dépend du SICTOM Sud Allier.
Le SICTOM Sud Allier ne souhaite plus accueillir dans ses déchetteries des habitants extérieurs à son territoire ce qui empêcherait les Noyantais d'utiliser la déchetterie de Tronget.

Afin de rendre service aux habitants, la mairie a obtenu pour les Noyantais qui le désirent la possibilité de 12 passages sur la déchetterie de Tronget pour l'année 2021 (chaque passage a un coût).
Celle-ci est dotée d'une barrière automatique dont l'ouverture est conditionnée à la présentation d'un badge d'accès.

Pour obtenir ce badge, vous trouverez ci-contre le bulletin d'adhésion à compléter et à renvoyer par vos soins au SICTOM Sud Allier à Bayet.

Florence Proud'hon - Conseillère municipale déléguée de la commune au SICTOM Nord Allier.

TRI SÉLECTIF

Des bons résultats pour le tri des déchets sur le territoire du SICTOM Nord Allier !
Les habitudes de tri progressent, les performances obtenues sont au-dessus de la moyenne nationale (Source : Enquête nationale ADEME 2017).

Quantités collectées en 2020

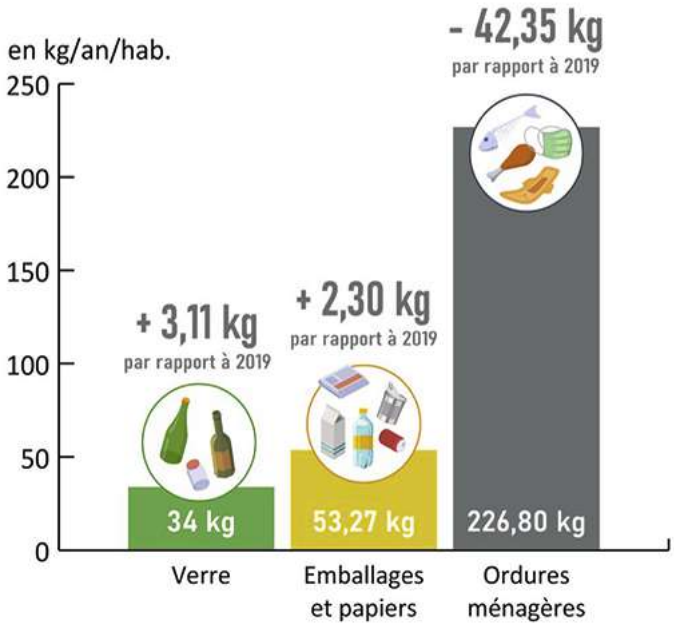

Moyenne nationale

Travaux

Travaux de la salle des fêtes :

Comme indiqué dans la dernière gazette, les travaux de la nouvelle cuisine se sont achevés avant les vacances de Noël. La salle des fêtes du haut est également terminée. Elle accueille régulièrement les réunions du conseil municipal et du CCAS, celles-ci ne pouvant se tenir dans leurs lieux habituels en raison des mesures sanitaires à respecter.

Compte tenu de l'annulation de toutes les manifestations initialement prévues en ce début d'année 2021, les travaux de la salle du bas ont pris de l'avance. La nouvelle entrée, le bloc de sanitaires, les locaux de ménage et de rangements sont eux aussi terminés alors qu'ils ne devaient débuter qu'au 20 avril.

Les travaux extérieurs (enduits de façades, nouvelle chaufferie) débuteront ultérieurement, car une partie d'entre eux doit se dérouler dans la cour de l'école. Il est donc préférable de les réaliser durant les grandes vacances.

Panneaux de signalisation routière :

Comme indiqué dans la gazette n°49 de l'automne dernier, de nombreux panneaux de signalisation routière doivent être remplacés. Ceux-ci sont arrivés et leur pose va commencer dans les prochains jours.

Épicerie :

La commune a acquis les locaux de l'ancien Charcutier-Traiteur BOIRE le 06 janvier de cette année dans le but d'y installer la « PETITE ÉPICERIE » crée par Audrey et Matthieu AMADON (voir page 3).

Le cabinet d'architecture de Marc PERRIN a été retenu pour la réalisation des travaux d'adaptation et de mise aux normes du local commercial et de ses réserves. Les demandes de subventions ont été déposées auprès des différents financeurs pour le 15 février puis une déclaration préalable aux travaux a été déposée en préfecture la première semaine de mars.

L'équipe de Marc PERRIN travaille désormais à la constitution des dossiers d'appel d'offres des travaux, le but étant d'installer la « PETITE ÉPICERIE » dans ses nouveaux locaux le plus rapidement possible.

Frédéric Fusil
Adjoint au Maire en charge des travaux

Visuel image virtuelle ci-dessous : réalisation Marc PERRIN et Associés.

ÉTAT CIVIL

La parution de l'état civil des années 2019-2020 dans la Gazette n°50 a occasionné quelques interrogations concernant l'identité de certaines personnes décédées.
Nous publions de nouveau la liste des décès en précisant les noms de naissance des femmes et l'éventuelle situation maritale.

DOZIÈRES Jeannine Veuve de Emmanuel Georges GUICHARD - 06 01 2019
TROCHON Isabelle Christina Epouse de Sylvain Hervé Bernard CHEVRIER - 09 01 2019
LABOURASSE Serge Paul Epoux de Cécile Marie Françoise MONNIER - 29 01 2019
QUÉVILLY Gabriel Veuf de Yvette Hélène COLAS - 27 02 2019
CORAD Raoul Epoux de Thi Hong Que PHAM - 13 03 2019
COURTIAU Marie Paulette Veuve de Henri Etienne DALLE - 16 03 2019
NGUYEN THI HONG Veuve de Salih MOUGAMMADOU - 18 05 2019
MOITRON Bernadette Marie Epouse de **Lucien Emile HOERNER** - 10 07 2019
DRAB Czeslaw Epoux de Mireille BRUNIER - 05 08 2019
MOURGUES Frédérik Célibataire - 24 j07 2019
GROLEAU RENAUD Franck Ernest Veuf de Thi-Dam NGUYEN - 14 09 2019
GARGOT Alain Jean Veuf de Viviane BOLESLAWSKI - 18 09 2019
ROUX Loïc Célibataire - 29 10 2019
NAI IM Khamphath Célibataire - 15 12 2019

DARRAS Mathias Henri Michel - 08-03-2020
CHEVRIER Sylvain Hervé Bernard Veuf de Isabelle Christina TROCHON - 16-04-2020
LAFONT Jeanne Antoinette Joséphine Veuve de Jean FAVIER - 25-04-2020
AUBERGER Renée Veuve de Théodore PALYSWIT - 25-06-2020
NGUYEN Thi Hoa Veuve de André Alfred STROBBE - 24-08-2020
THACH Thi Xen Divorcée de Germain André RICARD - 22-08-2020
STAËS Carine Nathalie - 30-08-2020
CONG TANG TON NU THI Bach Nhan Veuve de Jacques Pierre DOUBLET - 08-09-2020
AUBERGER Camille Veuve de René JANTON - 26-09-2020
GOUPIL Jean-Marc Divorcé de Catherine Jeanne Marie Lucienne MARANJON-CHAPIER - 13-10-2020
GERVAIS Jacqueline Henriette Epouse de Tadéous Bruno SZYMONIK - 14-11-2020
JOYEUX Pierre Noël Veuf de Christiane Madeleine BUSSIÈRE - 29-12-2020

infos

ÉOLIEN

L'enquête d'utilité publique ouverte à tous*, concernant le parc éolien de Gipcy-Noyant, est terminée depuis le 5 février. La synthèse n'a pas encore été rendue publique.

Point sur les avis des collectivités concernées en priorité par ce dossier :

Le conseil municipal de Gipcy, le plus impacté par le projet (5 éoliennes), a donné un **avis favorable** à l'unanimité.

Le conseil municipal de Noyant (1 éolienne) a donné un avis **défavorable** par 8 voix contre 6.

Le Conseil Communautaire du Bocage Bourbonnais a donné un avis **favorable** à 19 voix contre 18.

Ces avis sont consultatifs. La décision appartient au Préfet qui se prononcera d'ici quelques mois en toute indépendance.

*La population vivant sur le périmètre du parc éolien a été sondée en porte à porte par un cabinet mandaté par Nordex en 2019. Sur 168 foyers sondés : 50% avaient un avis favorable, 20% un avis négatif, 25% étaient neutres et 5% ne se prononçaient pas.

(Source Nordex dossier enquête utilité publique)

Musée de la mine

L'association « Les Amis de la Mine » a tenu son Assemblée Générale à huis clos dans le respect des règles sanitaires. Les adhérents ont voté par correspondance.

Le musée a accueilli 3996 visiteurs en 2020 pour des visites libres ou semi-guidées.
Le rapport financier montre une situation financière saine malgré la baisse des tarifs des visites.
L'association espère pouvoir ouvrir le musée au public pour des visites libres à compter du dimanche 4 avril.

Nouveau bureau de l'association «Les Amis de la Mine» :
Présidente : **Josette Lafond** - Vice-Président : **Michel Lafay**
Secrétaire : **Roger Courtaud** - Trésorier : **Bernard Delille**.

Suite à l'annonce municipale sur la Gazette 50 :
«Vente 3 tentes de l'armée»
les tentes ont été attribuées aux plus offrants :
Damotte Michel, Damotte Romain et Jean-Luc Gayet.

Pas d'offre pour le bois à faire sur place ni pour le garage.
Ils ont été donnés respectivement à Quentin Ozelle et Mickaël Cante. Ce dernier a fait un don à la Mairie.

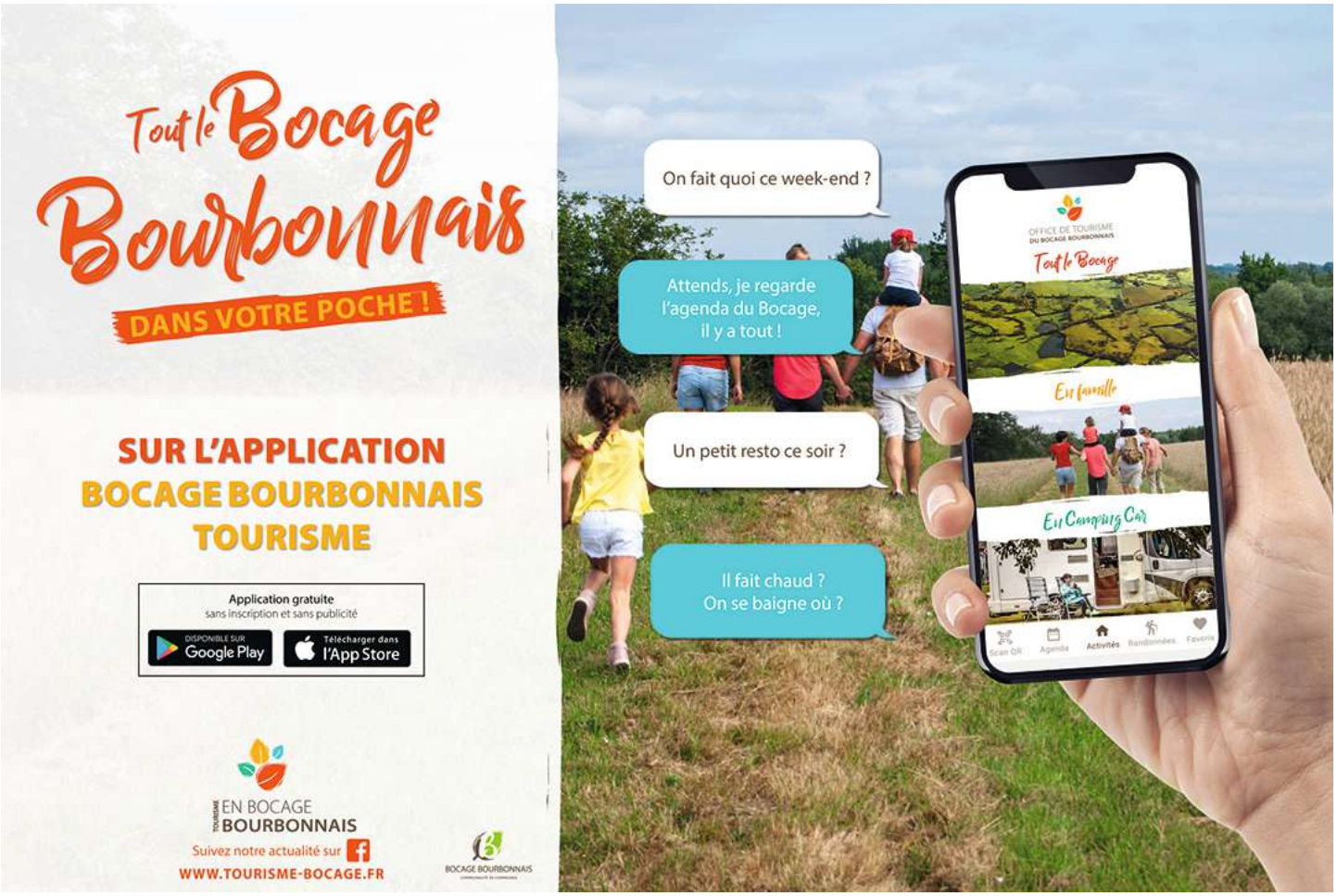

Echos du passé de Noyant

La lecture de la rubrique nécrologique très dense du dernier numéro de la Gazette a fait remonter des souvenirs à deux Noyantaises.

« On nous annonce le décès, le 21 juin 2020, de Renée Auberger. Qui est Renée Auberger ? Pour ceux qui l'ont connue dans sa jeunesse, c'était l'une des filles du garde-barrière. Mais en juin 1950, elle est devenue l'épouse de Théodore Palyswit : elle l'a été pendant 70 ans et heureuse de l'être ! Rendons hommage à sa mémoire et à sa famille.

Par ailleurs, dans la brève et impartiale évocation du parcours de notre amie, feu Jacqueline Szymonik, nous notons une imprécision regrettable,….
…en effet, s'il est tout à fait exact de dire que le premier mariage entre une rapatriée du Vietnam et un Noyantais fut celui de Jacqueline et de Tadeus, ce n'est pas ce que l'on peut appeler le premier mariage « mixte », loin de là.

Selon nos souvenirs, l'un des premiers fut, pendant la guerre, celui de Marcel Riffaut avec Marie Tylinski (la tante des célèbres footballeurs Michel et Richard). Et un autre assez célèbre, juste avant la fermeture de la mine de St-Hilaire, celui de la fille du maire de Noyant, Renée Girodon avec Ladislas Gawlas dit Jean, le dernier mineur de Noyant - celui à qui le Musée de la Mine doit son nom.

Ainsi, avec ce mariage, ce sont deux populations qui se rejoignent.
Si les mineurs de Noyant n'avaient pas été contraints d'abandonner le village, les rapatriés vietnamiens ne seraient pas venus et n'auraient pas ouvert une nouvelle page d'histoire riche pour Noyant d'Allier. »

M. Malterre C. Hardouin

Le train à destination de Moulins…

Cette photographie en couleur donne une impression de très grande actualité.
Et pourtant il y a un demi-siècle que la Micheline ne transporte plus les Noyantais à Moulins ou Montluçon.

Si vous avez des témoignages sur ce service depuis longtemps disparu, écrivez un court texte témoignant de l'activité de la gare de Noyant à cette époque pour une prochaine Gazette.

Marchés des fêtes

La municipalité a organisé deux marchés exceptionnels, quelques jours avant les fêtes, les 23 et 30 décembre.
Les commerçants et artisans ont répondu présents (20 à 25 participants) tout autant que le public.

Cette expérience réussie nous encourage à organiser d'autres marchés de fêtes : le 31 mars (avant Pâques) et 19 mai (avant la Pentecôte).

31 mars
Marché de fêtes avant Pâques
organisation **municipalité**

17 avril
Trail des Côtes Matras
organisation **municipalité**

19 mai
Marché de fêtes avant Pâques
organisation **municipalité**

5 au 20 juin
Les différences expo
Le Puits des Arts

26 juin 4 juil.
Coul'Art expo
Le Puits des Arts

26 juin
Kermesse
spectacle de magie « C koi le truc ? »
organisation **«Sourire des écoles»**

Troc aux plants : Date à définir

Élections cantonales et régionales
13 et 20 juin

En raison de la situation sanitaire, les manifestations prévues sont incertaines.

Les dates indiquées seront confirmées sur les réseaux sociaux et le site web de Noyant

Retrouvez Noyant sur Facebook et sur le site web de la commune

www.noyantdallier.fr

Expositions de l'été

Cette année, si la situation sanitaire le permet, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer sept expositions durant la période estivale dans la nouvelle salle d'exposition municipale «le Puits des Arts».

Dés le mois de juin, du 5 au 20, le collectif « Turbulences » soutenu par l'association « Arts à lier » de Moulins, nous fera découvrir sur le thème « Les différences », l'art contemporain servi par des artistes locaux.
Les associations **« Coul'Art » de Coulandon du 26 juin au 4 juillet** et **« Aveva » de Vichy du 10 au 18 juillet** nous présenterons leurs oeuvres.
« Villages Vivants » nous fera voyager avec **« L'Asie dans le Bourbonnais » du 23 juillet au 1er août.**
Suivra la traditionnelle exposition **«d'Arts mêlés » pour sa 12ème édition, du 8 au 22 août -** organisation « Villages Vivants ».
Du 28 août au 12 septembre , nous aurons le plaisir d'accueillir **« L'UniVerre de Mum »**, verrerie d'Art utilisant la technique du fusing.
Puis nous retrouverons **« Les copains d'abord » du 18 au 26 septembre** avec leurs magnifiques miniatures et dioramas.

Il nous reste à espérer que toutes ces superbes expositions pourront avoir lieu comme l'année passée, dans le respect des normes sanitaires, bien sûr !

Hélène Cantin Adjointe au Maire en charge de la culture

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organisera ses 2 animations estivales dans le respect des mesures sanitaires en cours.

- bal du 13 Juillet avec DJ, restauration, défilé de lampions avant feu d'artifice.
tél. réservation : 06 62 47 84 05

- brocante dimanche 8 Août
Réservation emplacement tél: 06 16 91 85 72 ou 04 70 47 27 92.

En raison de crise sanitaire, le comité "Brocantes en Bourbonnais" n'a pas édité de calendrier papier 2021 : Consultation uniquement sur internet : htpp//brocantes03.org ou facebook : Brocantes en Bourbonnais

Bibliothèque :
La bibliothèque municipale sera ouverte de 15h30 à 17h.

- Les 9 et 30 avril.
- Les 14 et 28 mai.
- Les 11 et 25 juin.

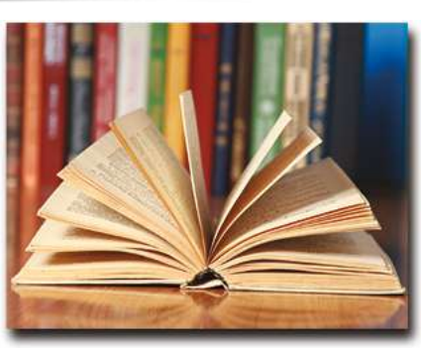

Conception et maquette du journal : Guy Dauchat - impression Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais